



DES RATS AU CP DE BEZIERS

DES CONDITIONS DE TRAVAIL INACCEPTABLES !

FO Justice tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme.

Après les sous-effectifs, la surpopulation, les conditions de travail dégradées... voilà désormais les rats !

FO Justice CP Béziers a été alerté par les personnels concernant la présence importante de rats aux abords des bâtiments **MA1** et **MA2** du centre pénitentiaire de Béziers.

Le constat est particulièrement inquiétant : des rats circuleraient entre les plaques d'égout et les différents trous et galeries présents à proximité des bâtiments. La situation est suffisamment préoccupante pour que leur présence ait également été constatée dans le secteur du **bureau du rez-de-chaussée de la MA1**.

Ce n'est pas acceptable dans un établissement pénitentiaire.

Les personnels travaillent quotidiennement dans ces bâtiments et ne devraient pas avoir à composer avec une telle situation sanitaire.

FO Justice CP Béziers exige donc que la direction prenne immédiatement la mesure de la situation et fasse intervenir les services compétents afin de procéder à une **évaluation complète de l'infestation**, à une **dératisation efficace** et à un **traitement des accès et galeries permettant la circulation de ces nuisibles**.

Il ne suffira pas de déposer quelques pièges ou de traiter ponctuellement les abords. **Si des galeries permettent aux rats de circuler autour des bâtiments, c'est bien l'origine du problème qu'il faut traiter.**

FO Justice CP Béziers s'interroge également sur les conséquences que cette situation peut avoir sur les conditions d'hygiène des personnels. Alors que les agents sont déjà confrontés quotidiennement au manque de personnels, à la surpopulation carcérale, aux difficultés de fonctionnement et à la dégradation générale de leurs conditions de travail, **doivent-ils maintenant accepter de travailler au milieu des rats ?**

FO Justice refuse que cette situation soit banalisée.

Nous demandons à la direction du CP de Béziers de prendre ce signalement au sérieux et d'apporter rapidement des réponses concrètes aux personnels.

A nouveau, la sécurité et les conditions de travail des agents ne doivent pas être une variable d'ajustement.



FO Justice CP Béziers - Le : 5 octobre 2026

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER!!
RIEN LÂCHER!
ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE FO Justice
POUR TOUS LES PERSONNELS